



L'humiliation en place publique : La méthode du nouveau rédacteur en chef de Nantes

Ce jeudi soir-là, les salariés de France 3 Pays de la Loire avaient pris sur leur temps de repos pour assister à la première réunion du nouveau rédacteur en chef par intérim, le quatrième en un an. Ce qu'ils retiendront de ce premier rendez-vous, ce n'est pas le dispositif pour les municipales, ni les grands axes sur lesquels il souhaite que la rédaction travaille mais l'humiliation publique subie par un collègue journaliste.

Alors que les échanges se concentraient sur les micros-trottoirs pour les élections municipales, le rédacteur en chef interpelle un journaliste qui essaye de quitter discrètement la salle (il est déjà 21h40). Il lui demande d'attendre, il a un « truc » à lui donner. Interloqué, le journaliste reste et tombe des nues quelques minutes plus tard. Le rédacteur en chef se lève et lui tend une chemise blanche en lui disant : « *Je voulais solennellement t'offrir cette chemise blanche. Je n'aime pas ton pull vert* ». Il fait référence à une chronique JT en studio diffusée deux jours plus tôt où le journaliste arborait un pull vert fin sous sa veste.

La scène a fait rire la directrice régionale, et une personne de l'encadrement de renchérir : « *tu peux la colorer en vert si c'est du coton* ».

Ces propos sont loin de faire rire la personne visée qui quitte alors les lieux en abandonnant le cadeau de son supérieur. Ses collègues présents dans la salle et à distance, sont tous choqués par cette humiliation publique. Non, ce n'est pas drôle et ce geste est totalement inapproprié.

Si un rédacteur en chef a le droit de vouloir discuter tenue vestimentaire avec un salarié, cela doit se faire en tête à tête et aucunement devant l'ensemble de la rédaction. Les salariés, journalistes comme techniciens, attendent depuis des mois un capitaine pour donner le cap. Ils ont été bien déçus. D'autant que **d'autres gestes et propos inadaptés avaient déjà été relevés sur deux salariées depuis le début de sa mission en novembre**. Aujourd'hui, plus personne ne peut se cacher derrière un humour douteux datant d'un autre temps.

Nous, syndicats SNJ, CGT, FO et SUD, manifestons notre réprobation face à cette attitude et relayons le malaise des salariés, qui se sont retrouvés pris en otage de cette humiliation publique. Nous renouvelons notre soutien au collègue injustement pris à parti.

Quelques jours plus tard, le rédacteur en chef par intérim s'est justifié maladroitement en conférence de rédaction. Il aurait été incompris, c'était une allusion à « *mouiller la chemise* ». Des explications qui ont peu convaincu.

Aujourd'hui, c'est un sentiment de défiance qui traverse la rédaction, toujours en émoi. Nous attendons de la direction régionale qu'elle prenne toutes les dispositions pour que ces comportements inacceptables cessent. Il n'est pas question de minimiser ces problèmes, comme on met la poussière sous le tapis. La directrice pourrait également présenter ses excuses pour avoir ri du journaliste humilié.

Les élus et délégués syndicaux accompagneront le salarié concerné dans toutes les démarches qu'il souhaiterait entreprendre. **Au vu de la teneur des faits, de leurs conséquences pour nos collègues et de leur répétition, à trois reprises, en seulement deux mois et demi, les élus et délégués syndicaux émettent une grande réserve quant à l'éventuelle prolongation de la mission du rédacteur en chef par intérim.** En cas de faute ou de dérapage, les salariés, eux, n'ont souvent pas de deuxième chance.

Nantes, le 2 février 2026